

MISSION DU COLLÈGE DE CHAMPIGNY

Héritier des valeurs éducatives des Frères du Sacré-Cœur, le Collège de Champigny répond aux aspirations des jeunes de la société actuelle, en leur offrant un milieu de vie dynamique où chaque élève trouve sa place pour devenir un citoyen responsable, équilibré, créatif, engagé, empreint de spiritualité et respectueux des autres et de l'environnement.

Bénéficiant d'un encadrement à caractère familial où règnent l'encouragement, la confiance et la compassion, l'élève, en alliant effort et engagement, développe son autonomie et prend en charge sa réussite. Par une éthique de travail qui lui servira tout au long de sa vie, il découvre la satisfaction de dépasser ses limites personnelles et d'actualiser pleinement son potentiel.

Vision

Le Collège de Champigny, école secondaire privée inclusive, vise à créer un environnement d'apprentissage personnalisé qui offre aux élèves des défis uniques leur permettant de se développer selon leur rythme et leurs passions.

Valeurs

Confiance – Engagement – Respect – Dépassement

Choisis ta voie : ton rythme, ta passion, ton engagement!

1. LE PERSONNEL DU COLLÈGE

Nom, fonction	Bureau	Nom, fonction	Bureau
M. Jean Garneau, <i>directeur général</i>	119	M. Luc Baillargeon, <i>directeur du développement et de l'innovation pédagogique</i>	113
Mme Mélanie Tessier, <i>direction de la réussite scolaire et éducative</i>	115	Mme Sarah Cloutier, <i>directrice des services aux élèves</i>	019
Mme Lorraine Boilard, <i>secrétaire</i>	107	Mme Andrée-Ann Racine, <i>organisation scolaire</i>	107
Mme France Trudelle, <i>comptabilité</i>	109	M. Alan Hugues, <i>informatique</i>	121
M. _____, <i>entretien</i>	053	Mme Cynthia Charbonneau, <i>orthopédagogue</i>	117
Mme Suzie Pelletier, <i>conseillère en orientation</i>	217	Bibliothèque	118
Mme Mélanie Chiasson, <i>technicienne en loisirs- vie étudiante</i>	021	M. Yannick Vézina-Roy, <i>technicien en loisirs - sports</i>	068
M. Jonathan Rondeau, <i>technicien en laboratoire</i>	002	Local de pastorale	125
Mme Élise Grenier, <i>technicienne en éducation spécialisée</i>	009	Mme Andrée-Anne Gagné, Mme Sonia Fortin, <i>surveillantes</i>	037
M. Louis Paul Héroux, <i>policier-école</i>	133	Enseignants d'éducation physique	073
Enseignants de 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	101 et	Enseignants de 3 ^e secondaire	222
Enseignants de 4 ^e secondaire	156	Enseignants de 5 ^e secondaire	137
Le salon du personnel	148		

2. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

2-1 OUVERTURE DU COLLÈGE

LE MATIN, le Collège ouvre ses portes à 7 h 30. Les élèves qui arrivent entre 7 h 30 et 9 h sont assignés à la grande salle ou à la bibliothèque.

LE SOIR, le Collège ferme à 17 h 30, sauf pour les élèves qui participent à des activités parascolaires dirigées.

Du lundi au vendredi, avant 7 h 30 et après 17 h 30, le Collège est fermé.

Le samedi, le dimanche, les journées fériées et durant les vacances, le Collège est fermé.

2-2 GESTION DES ABSENCES

Toute absence doit être signalée et justifiée par les parents via l'application mobile du Pluriportail. Un appel téléphonique au bureau des surveillants peut aussi être fait entre 8 h 30 et 10 h, et en après-midi entre 13 h et 14 h au **418-872-0508 (poste 8037)**. Vous pouvez également utiliser le **Pluriportail** en adressant un courriel au contact public « Absences ».

Pour **quitter son cours**, l'élève doit avoir en main une pièce justificative écrite et signée par ses parents et la présenter à son enseignant. L'élève doit toujours prévenir un surveillant avant de quitter l'école.

L'élève retardataire peut se voir interdire son accès au cours s'il n'a pas un billet signé par ses parents. Il devra se présenter au bureau des surveillants. Ces retards sont compilés et des sanctions pourront être émises.

Absence aux évaluations :

En cas d'absence à une évaluation, des frais de 40\$ payables le jour de la reprise seront appliqués. Cette reprise a obligatoirement lieu le mardi, mercredi ou jeudi suivant l'examen ou au cours suivant de la période manquée (même matière), si cela convient selon l'enseignement prévu. Un élève qui présente un billet médical à la direction pourra être exempté des frais de 40\$. L'élève qui néglige de se présenter à sa reprise obtient la note zéro. Tous les détails concernant les absences se retrouvent dans le **Pluriportail** sous l'onglet **COMMUNAUTÉ / RESSOURCES / DSP / DSP PUBLIC**.

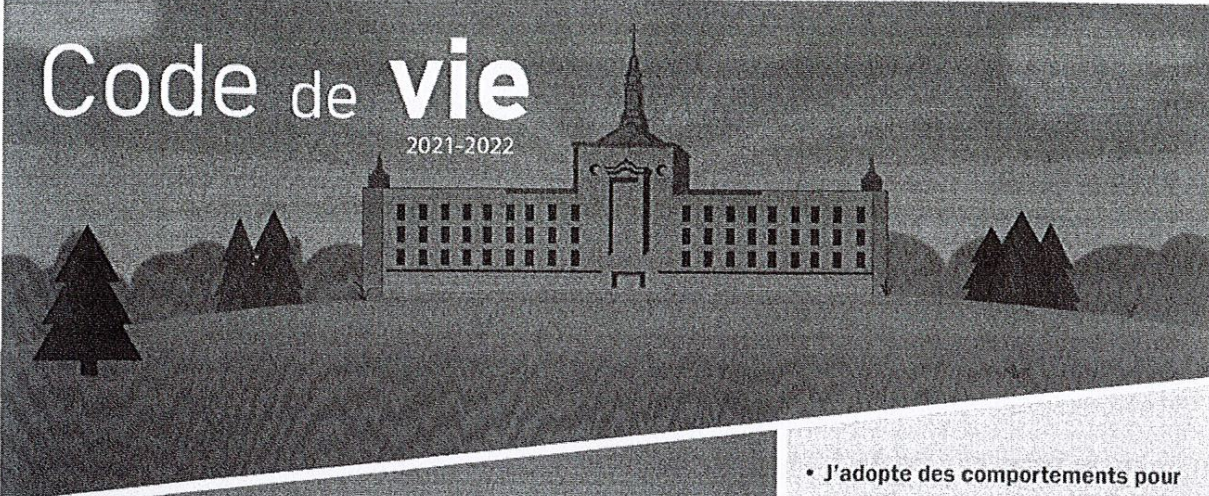
2-3 LES PREMIERS SOINS

L'élève qui se blesse ou qui a des ennuis de santé peut, en tout temps, s'enquérir de ce service auprès des surveillants du Collège.

2-4 SITUATIONS SPÉCIALES D'URGENCE, CONSIGNES À RESPECTER


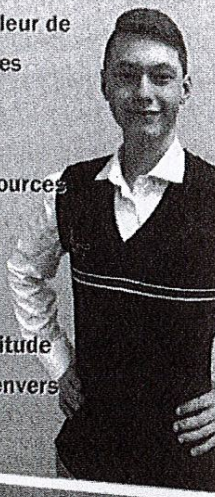

- Rester calme;
- Assurer votre santé et votre sécurité;
- Suivre les directives émises par le personnel;
- En cas d'alarme à l'heure du dîner, rejoindre immédiatement le dernier enseignant que vous avez eu au lieu de rassemblement;
- Se diriger au lieu de rassemblement désigné;
- Demeurer regroupé au lieu de rassemblement, ne pas quitter les lieux;
- Ne jamais retourner à l'intérieur du lieu évacué avant d'en avoir reçu l'autorisation.

3. CODE DE VIE



Code de vie

2021-2022



- Je fais preuve de **RESPECT** envers toutes les personnes et mon environnement en tout temps.
- Je respecte les consignes des adultes en classe et dans le Collège.
- Je développe une citoyenneté numérique positive et respectueuse envers moi et les autres.
- J'adopte un comportement qui est exempt de violence, d'intimidation et de menaces.
- Je respecte la tenue vestimentaire exigée au Collège.

- J'adopte des comportements pour me **DÉPASSER** intellectuellement et physiquement.
- Je donne le meilleur de moi-même en toutes circonstances.
- J'utilise les ressources d'aide mises à ma disposition.
- J'adopte une attitude de bienveillance envers moi et les autres.

- J'apprends à devenir un citoyen **ENGAGÉ** en assumant mes responsabilités quant à ma réussite scolaire et personnelle et ce, malgré les difficultés.
- Je tiens les engagements que je prends.
- J'apporte tout le matériel nécessaire pour mon travail.
- Je laisse mon cellulaire éteint et rangé pendant mes cours.

- Je remets mes travaux selon les échéanciers.
- Je prends mes collations avant d'entrer en classe.
- Je participe en classe et je porte attention à l'enseignement.
- J'arrive à l'heure à mes cours.

Les détails de ton Code de vie sont dans le Pluriportail sous communauté / Ressources / DSE

Les détails de ton Code de vie sont également sur le site Internet du Collège.

4. ORGANISATION MATÉRIELLE

4-1 LA TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue vestimentaire doit être portée chaque journée d'école, aux examens, aux retenues, aux sorties culturelles, sportives et de plein air. Elle comprend les souliers autorisés. *L'élève qui se présente au Collège en ne se conformant pas aux exigences vestimentaires sera sanctionné, voire même refusé aux cours.*

En toutes circonstances, lorsque les élèves représentent le Collège (galas, spectacles, sortie spéciale, portes ouvertes, etc.), ceux-ci doivent porter convenablement la collection de vêtements dans son intégralité à moins d'une exemption clairement accordée par la direction.

Les détails se retrouvent sur le **PLURIPORTAIL COMMUNAUTÉ / RESSOURCES / PARENTS** et sur le site Internet du Collège.

4-2 LE CASIER ET LE MATÉRIEL SCOLAIRE

Le casier n'est pas un endroit privé dont l'élève peut disposer à sa guise. Le casier appartient à l'école qui peut l'ouvrir en tout temps. Il ne doit servir qu'à y remiser les vêtements, l'ordinateur et les livres scolaires. Il est à noter qu'en aucun temps l'élève ne peut échanger et/ou partager son casier avec un autre élève. De plus, l'élève ne peut apporter son sac à dos en salle de classe.

4-3 LE CADENAS

L'élève loue le cadenas pour l'année. Il doit le remettre en bon état. Autrement, il devra le payer s'il est brisé ou perdu. Une clé maitresse permet de venir en aide à celui qui aurait oublié la combinaison de son cadenas. Les casiers du gymnase ne sont pas barrés, il importe de laisser tes effets personnels de valeur dans ton casier principal barré. Tu peux aussi apporter ton propre cadenas afin d'éviter les bris ou les pertes dans les vestiaires sportifs, mais tu dois le retirer après ton cours.

4-4 ESPACES DE STATIONNEMENT

Un nombre limité d'espaces de stationnement est mis à la disposition des élèves. Afin d'y avoir accès, l'élève doit remplir le formulaire prévu à cette fin et une confirmation sera produite à l'élève par les surveillants. Le véhicule ne doit servir qu'au transport de l'élève. Il ne doit pas devenir un lieu de rencontre. Ce formulaire est aussi nécessaire pour les élèves se déplaçant à scooter.

4-5 ASCENSEUR

L'usage de l'ascenseur est réservé uniquement aux élèves dûment autorisés par la direction des services aux élèves, et ce, pour des raisons valables. Un billet spécial sera remis aux élèves autorisés à utiliser l'ascenseur.

4-6 OBJETS PERDUS

Le Collège n'est pas responsable des objets perdus, volés ou détériorés. L'élève doit se référer aux surveillants s'il cherche un objet.

4-7 LES AIRES DE CIRCULATION

Les vestiaires, les corridors et les escaliers sont des lieux de passage et non des endroits pour manger,

flâner, faire des devoirs, etc. L'élève doit être en tout temps à l'intérieur des limites du Collège de Champigny. Toute circulation du côté de la communauté des Frères du Sacré-Cœur est strictement interdite. L'élève doit adopter un comportement calme et respectueux lorsqu'il circule dans les corridors sur les heures de cours.

5. LES SERVICES PÉDAGOGIQUES DU COLLÈGE

5-1 ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET SUIVI DES ÉLÈVES

Les services offerts à nos élèves sont dispensés par un personnel qualifié et engagé pour le développement global de chaque élève. Quotidiennement, les enseignants créent des liens significatifs avec chacun.e de leurs élèves. Ils les outillent pour développer leur autonomie, le goût de l'effort, des stratégies de travail efficaces, et une discipline intellectuelle et personnelle qui leur permettront de développer des compétences disciplinaires en préparation de leurs études postsecondaires.

5-2 TITULARIAT

Le titulariat est offert par un enseignant pour chacun des groupes scolaires. Le titulaire permet de personnaliser l'accompagnement de chaque élève et de développer un sentiment d'appartenance à la grande famille du Collège de Champigny. La qualité de l'encadrement se concrétise entre autres, par la formation de groupes stables et des rencontres prévues à l'horaire avec son titulaire, et ce, une fois par cycle. Ce service influence positivement la relation enseignant-élève et permet un impact concret sur la motivation de l'élève face à son cheminement scolaire et professionnel. Ce programme permet une collaboration efficace et indispensable entre l'école et les parents.

5-3 RENCONTRE AVEC L'ENSEIGNANT

Il ne faut pas hésiter à demander une communication ou une rencontre avec ses enseignants lorsque des difficultés sont rencontrées. Cette demande peut se faire directement auprès de l'enseignant ou par le portail.

5-4 PÉRIODES DE RÉCUPÉRATION

Des périodes de récupération, organisées par les enseignant.e.s, sont offertes les midis à compter de 12 h 35. Les élèves se présentent sur une base volontaire, mais peuvent aussi y être convoqués par l'enseignant.

5-5 HORAIRE ALLÉGÉ

Les allègements d'horaire sont des mesures médicales exceptionnelles et temporaires. Sous recommandation médicale, un élève peut temporairement être en horaire allégé si cet aménagement lui évite un préjudice grave. La direction se garde un droit de réserve, même sous recommandation médicale, sur les modalités d'application de la demande d'horaire allégé. Dans tous les cas, l'élève doit être en suivi avec un médecin et une révision de la situation doit être faite toutes les 4 à 6 semaines. Sans nouveau billet médical, l'élève reprend son horaire de cours complet.

Un élève ayant subi une commotion cérébrale sera soumis au protocole de gestion des commotions cérébrales du ministère de l'Éducation, MEQ. L'horaire de l'élève sera adapté selon le protocole.

5-6 L'ORTHOPÉDAGOGIE

L'orthopédagogue s'occupe de la mise en place des plans d'intervention et du suivi des mesures d'adaptation pour les élèves ayant des besoins particuliers. Ces élèves doivent avoir reçu un diagnostic ainsi qu'une évaluation complète par un professionnel. L'orthopédagogue intervient également auprès des élèves en difficulté en les aidant à développer des stratégies d'apprentissage tout au long de leur parcours scolaire.

5-6-1 ATELIERS OFFERTS AUX ÉLÈVES

Tout au long de l'année, l'orthopédagogue offre des ateliers thématiques aux élèves qui sont ciblés par les enseignants concernant des stratégies d'étude, d'organisation, de la gestion du temps et de l'accompagnement avec les outils technologiques (logiciels d'aide, les stratégies en écriture, en lecture, etc.).

5-6-2 SUIVI INDIVIDUEL

Des services d'orthopédagogie, d'orthophonie et de psychoéducation sont offerts par LA FIRME PARCOURS D'ENFANTS. Ces services sont payants et votre enfant peut les recevoir au Collège.

5-7 JUMELAGE AVEC UN ÉLÈVE DE 5^E SECONDAIRE

Le jumelage avec un élève de 5^e secondaire lors des récupérations-midis ou sur des heures de dîner est possible. Ce service est gratuit. Vous pouvez en faire la demande à la direction des services aux élèves.

5-8 PAIRS AIDANTS

Le service de la pastorale forme un comité d'élèves bénévoles de 5^e secondaire qui reçoivent une formation dispensée par des intervenants au sujet de l'écoute, l'intimidation, le harcèlement, etc. Ces élèves assurent une présence aidante auprès des élèves de la 1^{re} et de la 2^e secondaire principalement. Ils facilitent une première approche afin de les référer aux intervenants de l'école. C'est une aide supplémentaire de première ligne pour nos élèves.

5-9 SERVICE D'ORIENTATION

De la première à la cinquième secondaire, les élèves du Collège de Champigny vivront des situations d'apprentissage en lien avec les Contenus Obligatoires en Orientation scolaire et professionnel (COSP). En 4^e et 5^e secondaires, ils bénéficient de rencontres individuelles sur rendez-vous. La conseillère d'orientation aide les élèves à mieux se connaître quand vient le temps de faire leurs choix scolaires et professionnels. Plusieurs activités d'exploration et différents ateliers leur sont offerts afin de permettre aux élèves d'atteindre une meilleure réussite scolaire, éducative et vocationnelle.

5-10 SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Ce service assure, au quotidien, un rôle de relation d'aide, d'encadrement et de sensibilisation auprès des élèves. L'éducatrice peut intervenir de façon individuelle ou en groupe pour des difficultés d'organisation, d'anxiété, de comportement, d'intégration, d'intimidation, etc.

5-11 SERVICE DE LA PASTORALE

Tout au long de l'année, les élèves sont invités à vivre des activités qui leur permettent de développer

leur vie spirituelle, leur conscience sociale, de participer à l'amélioration de leur milieu et de la société, tout en leur permettant d'établir des liens entre leur vie spirituelle et leur engagement communautaire.

5-12 SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

C'est un complément pédagogique qui offre aux élèves un espace accueillant où ils peuvent lire, étudier et travailler en silence lors des périodes d'ouverture.

5-13 SERVICE DE LA CAFÉTÉRIA

Un bistro est disponible pour des repas complets ou à la carte pour les élèves qui le désirent. Différents modes de paiement sont offerts, dont une carte rechargeable. Si vous optez pour celle-ci, nous vous encourageons à y inscrire votre nom et votre groupe en cas de perte.

6.LA VIE ÉTUDIANTE AU COLLÈGE

6-1 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

APRÈS LES COURS : De nombreuses activités parascolaires sont également offertes aux élèves : théâtre, improvisation, danse, guitare, orchestre, filles actives, clubs sportifs (badminton, soccer, volleyball, basketball, cross-country, ultimate frisbee, etc..). Généralement, ces activités se pratiquent tôt le matin et/ou après la classe.

L'HEURE DU MIDI : Les inscriptions s'effectuent au cours de l'année dans ces secteurs d'activités : sports, pastorale, art culinaire, arts, club littéraire, espagnol, danse, musique, jeux de société, robotique, etc. Il est possible de développer certains talents ou de compléter sa formation. En 5^e secondaire, les élèves sont mis à contribution pour l'animation d'activités-midis selon leurs intérêts; cela contribue à développer leur sens des responsabilités.

6-2 LE CONSEIL DE CLASSE

Cette instance, sous la supervision du titulaire, permet à chacun des groupes de collaborer à personnaliser son milieu de vie.

6-3 LE CONSEIL DES ÉLÈVES

L'A.C.T.I.F., sous la supervision de la responsable de la vie étudiante, est une instance qui permet à chacun des groupes de mandater un élève élu afin de siéger au gouvernement étudiant. Ce conseil assure un lien privilégié avec la vie étudiante du Collège.

6-4 VOYAGE SCOLAIRE

L'élève a la possibilité de faire un voyage par année. Cela lui permet de parcourir diverses destinations allant du Canada au Mexique et en Europe. L'élève qui souhaite participer à un voyage scolaire ne doit pas franchir d'étape disciplinaire.

6.5 SYSTÈME D'ÉMULATION

Au Collège de Champigny, il existe un système d'émulation qui a pour but de souligner l'aspect positif de la vie scolaire et étudiante de nos élèves. Il est basé sur le respect du code de vie. Vous retrouverez plus de détails dans le **PLURIPORTAIL / COMMUNAUTÉ / RESSOURCES / DSE**.

7. LE CODE DE DÉONTOLOGIE POUR L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES AU COLLÈGE DE CHAMPIGNY

Afin de développer les compétences globales d'un bon citoyen numérique, il est important que l'on se dote d'un ensemble de règles communes qui favoriseront tes apprentissages et ton développement global. Les éléments qui se retrouvent dans le code de déontologie du Collège ont été pensés en ce sens.

Nous te demandons de prendre le temps de lire ce code de déontologie ainsi que celui de la Nétiquette sur les réseaux sociaux et en cours virtuels avec tes parents.

Lorsque tu as terminé la lecture du code, prends le temps de t'y engager en le signant. Présente-le à tes parents qui doivent le signer également.

7-1 La tablette et/ou le portable sont mes outils personnels pour mon travail pédagogique

- Je suis responsable de ma tablette ou de mon portable.
- Je ne prête mon outil ou je ne divulgue mon mot de passe à personne.
- Je ne manipule pas les outils des autres en raison du risque de bris du matériel. Le cas échéant, je devrai assumer les coûts de réparation.
- Les « virtual private network » (VPN) ne peuvent être téléchargés ou utilisés sur ma tablette ou mon ordinateur.
- J'accepte que mes parents et les éducateurs de l'école aient accès au contenu de mon outil en tout temps.
- J'adopte des comportements et je tiens des propos appropriés et respectueux envers le personnel et les élèves du Collège.
- En tant qu'élève, je n'entretiens que des rapports professionnels et pédagogiques avec le personnel du Collège. J'utilise le Pluriportail pour communiquer avec le personnel.
- Mes communications se font dans un langage correct, respectueux et sont rédigées dans un français adéquat.
- Je suis responsable des actes que je pose en utilisant les technologies.
- Je respecte le système informatique du Collège. Si je commets un acte illégal, je m'expose à des mesures disciplinaires, à des poursuites judiciaires et à des réclamations en dommages (vol, harcèlement, intimidation, menaces, messages haineux, contenu pornographique, etc.).
- J'effectue les mises à jour des applications et du système d'exploitation régulièrement à la maison.

- Je m'exprime en mon nom et non au nom du Collège.

7-2 Je me conforme aux règles d'utilisation exigées par l'enseignant.e en classe

- J'apporte mon outil rechargé à chacun de mes cours, car il n'y a aucune borne de recharge au Collège.
- Je ferme et je dépose mon appareil sur mon bureau dès le début du cours. Mes applications sont également fermées.
- Je mets mon appareil en mode « ne pas déranger » en permanence durant les heures de cours.
- J'utilise mon appareil à des fins pédagogiques et seulement lorsque l'enseignant.e l'autorise.
- J'organise le contenu de l'appareil selon les exigences des cours.
- Je consulte quotidiennement le Pluriportail et le Classroom, car ce sont les moyens de communication entre le personnel du Collège et moi.
- Je dois conserver un espace suffisant pour l'installation de toute application et/ou tout document pédagogique.

7-3 Appareils achetés grâce à des subventions du Ministère de l'Éducation (mesure 30110)

Ces appareils demeurent la propriété du Collège. En cas de bris, de perte ou de vol, les clauses prévues au contrat s'appliquent.

- Je respecte les consignes données lors de l'appropriation de l'outil.
- Je sais que je devrai remettre mon appareil au Collège pour la saison estivale.

7-4 L'utilisation d'appareils technologiques personnels

- Durant les temps libres, je peux utiliser mon appareil personnel (portable, cellulaire, lecteur de musique, montre intelligente, etc.).
- À l'heure du midi, soit de 12h05 à 12h30, je n'utilise pas mes appareils électroniques.
- Durant les heures de classe, je laisse ces appareils personnels dans mon casier, sinon ils seront confisqués et remis aux surveillants. Une sanction sera appliquée.

7-5 La netiquette sur les réseaux sociaux

Le terme netiquette est un néologisme composé des termes net et étiquette. Selon la définition du Dictionnaire Larousse : Ensemble des règles de bonne conduite à observer sur internet.

Ce que tu dois toujours te souvenir lorsque tu utilises les technologies :
Je dois protéger ma vie privée.

- Je vérifie mes paramètres de confidentialité.
- Je ne révèle pas des informations confidentielles et privées.
- Je suis vigilant.e, je ne communique pas les détails de mes voyages et déplacements.
- Je me garde de publier des commentaires discriminatoires, diffamatoires ou désobligeants.
- Je ne publie aucune photo, vidéo où d'autres personnes apparaissent sans leur consentement.
- Je choisis bien mes amis, pages, groupes et contenus. Ils en disent long sur moi.
- Je suis conscient.e que tout ce que je transmets avec ma tablette ou mon portable laisse des traces que je devrai assumer le restant de ma vie.
- Je m'assure que ce que je diffuse respecte les personnes, ainsi que les droits d'auteurs.
- Je respecte le travail des autres en évitant de plagier et je mentionne mes sources.
- Je protège ma réputation.
- Je suis responsable des enregistrements audio, vidéo ou photo ainsi que leurs diffusions. Tous les enregistrements et/ou diffusions doivent être faits avec le consentement des personnes impliquées et avec le respect de la réputation d'autrui.

Ne crois pas tout ce qui se publie.

Avant de partager une nouvelle ou d'utiliser un contenu pour tes publications, pose-toi quelques questions :

- Est-ce que cette nouvelle a du sens?
- Est-ce que la source est crédible, reconnue, fiable?
- Est-ce que je peux la valider par une autre personne?

La netiquette en classe virtuelle

- J'utilise mon propre nom lorsque je rejoins la classe virtuelle.
- Je m'assure de ne pas être dérangé.e, en plaçant une affiche sur ma porte.
- Je suis à l'heure.

- Je suis respectueux.se en gestes et en mots.
- Je respecte la vie privée de tous en ne publiant ni photo et ni vidéo de la classe virtuelle.
- Je participe activement, car je sais que mes enseignants travaillent pour moi.
- Je respecte mon tour de parole.
- Je mange avant ou après la classe virtuelle.
- Je soigne mon apparence et je porte des vêtements appropriés.
- J'active mon micro seulement lorsque je prends la parole.
- J'évite les distractions en fermant les applications que je n'utilise pas.
- Je fais le travail demandé et je prépare mon matériel avant la rencontre.

8. LES OUTILS À TA DISPOSITION

8.1 LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Vous trouverez le guide des normes de présentation pour les travaux écrits et électroniques dans le **PLURIPORTAIL / COMMUNAUTÉ / RESSOURCES / DSE.**

Voici brièvement quelques informations pertinentes :

- *Pour un travail court, l'entête de page devra prendre cette forme...*

<i>Date :</i>	<i>Nom :</i>
<i>Nom de l'enseignant :</i>	<i>Groupe :</i>
<i>Titre</i>	
<i>(Titre du travail souligné)</i>	

- Pour un travail de plus de 3 pages, la présentation devra prendre cette forme...

<p>Titre du travail</p> <p><u>par</u></p> <p>Carl Hamel Groupe 000</p> <p>Remettre à Mme Crabappel</p> <p>Dans le cadre Nom du cours</p> <p>Collège de Champigny Québec Date</p>
--

- Mise en page à respecter pour les travaux scolaires remis sur iPad
Les travaux remis sur iPad peuvent être géniaux pour les élèves, mais étourdissants pour certains enseignants. Voici la procédure à suivre pour TOUS les travaux remis sur iPad.

<p>Ton nom complet Le nom de ton enseignant Le numéro de ton groupe La date</p>
<p>Le titre du travail</p>
<p>Tu écris ton texte en double interligne. Il y a plusieurs façons d'écrire en double interligne sans avoir à cliquer sur la touche « entrer » sans arrêt.</p> <p>Avec Google Doc, tu cliques sur le A dans le coin supérieur droit de ton écran, puis tu prends la section « paragraphe » et tu mets l'interligne à 2.0 points.</p> <p>Avec Pages, tu cliques sur le pinceau dans le coin supérieur droit, tu descends jusqu'à ce que tu vois l'option interligne, et tu cliques sur + jusqu'à ce que tu atteignes 2.</p> <p>Finalement, avec Word, tu dois cliquer sur le petit pinceau avec des lignes dans le coin supérieur droit, descendre jusqu'à l'option interligne et sélectionner 2.</p> <p>Si tu écris avec Word ou Pages, n'oublie pas d'exporter ton fichier en format PDF avant de l'envoyer !</p>

ÉCRIRE À MON ENSEIGNANT.E

Et lui donner le goût de me répondre !

1

Objet du message

Avant d'écrire ton courriel, écris dans la section OBJET une information en lien avec ton message.

Par exemple, si tu veux de l'information ou une précision sur un travail à faire, tu peux écrire en objet : Demande d'information.

2

Salutations d'usage

Bonjour
madame/monsieur

*** Si tu écris son prénom ou son nom de famille, assure-toi de bien l'écrire.

Pagé, c'est facile, mais Lefebvre, ça vaut la peine de vérifier 😊

3

Message

- ✓ Court
- ✓ Précis
- ✓ Bien écrit

4

Courriel sans faute

Élève : « Ouais j'aurais savoir le devoir du truc chapitre 2 o pour quand ».

Enseignant : Soupir..., n'a pas le goût de répondre et se dit que l'info a été donnée 16 fois à la dernière période...

Avant de cliquer sur envoyer, relu-toi et vérifie que tu as tout écrit correctement. Ça vaut vraiment la peine !

5

Politesse et salutations d'usage

Merci à l'avance pour votre retour.
Bonne journée !
TON NOM

5 étapes faciles !

Une bonne habitude à prendre.

Un enseignant.e impressionné.e et soucieux.se de te répondre.

*** Valide pour tous les courriels que tu envoies, pas juste à tes enseignants.es ! ***

8.3 AS-TU EU TA DOSE DE BONHEUR?

Outil réalisé par Mme Caroline Quarré, intervenante psychosociale (B.Sc.), et publié avec son autorisation. <https://pasapas.ca/articles/>



As-tu eu ta DOSE de bonheur?

DOPAMINE : PLAISIR	OCYTOCINE : AMOUR	SÉROTONINE : BONHEUR	ENDORPHINE : DÉTENTE
<p>La dopamine est un neurotransmetteur impliqué dans la motivation, la vigilance, la concentration, l'énergie, etc.</p>	<p>L'ocytocine est une hormone responsable de la confiance et de la création de liens significatifs.</p>	<p>La sérotonine est un neurotransmetteur responsable de la stabilisation de l'humeur, diffusée principalement lorsqu'on se sent utile et important.</p>	<p>L'endorphine est une hormone qui agit sur la douleur et la détente, en plus d'inciter au sommeil.</p>
<p>Activités qui favorisent la dopamine :</p> <ul style="list-style-type: none">• Découper les tâches en petits objectifs atteignables.• Transformer un désir en objectifs et en actions concrètes.• Faire des activités créatives (jardinage, construction, réparation, arts, etc.).• Se fixer des petits objectifs atteignables, tous les jours.• Se dire "J'ai réussi." le plus souvent que possible.• Recevoir des marques d'encouragement et de valorisation.• Écouter de la musique qui nous donne des frissons.	<p>Activités qui favorisent l'ocytocine :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prendre un bon bain chaud.• Recevoir et donner un massage.• Chanter et danser.• Donner des câlins et recevoir des câlins (20 sec. et +).• Câliner son animal de compagnie.• Démontrer des signes d'affection à des gens qu'on aime.• Prononcer des mots affectueux.• Parler avec une personne de confiance, une personne avec qui vous vous sentez bien.• Penser à quelqu'un qu'on aime.• Regarder des photos de gens qu'on aime.	<p>Activités qui favorisent la sérotonine :</p> <ul style="list-style-type: none">• Se remémorer des événements heureux (victoires, succès, réalisations, bons coups).• Prendre un bain de soleil.• Méditer (quelques secondes de pleine présence suffisent).• Pratiquer la gratitude : journal de gratitude, énumérer 5 belles choses observées/vécues dans la journée, remercier la vie, remercier quelqu'un, se remercier soi-même, etc.• Entraîner notre attitude positive.• Faire du yoga et des étirements.	<p>Activités qui favorisent l'endorphine :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pratiquer un sport d'endurance pendant +/-30 minutes : randonnée, raquette, vélo, course à pieds, etc.• Pratiquer un sport de groupe.• Faire des étirements.• Se faire un massage ou se faire masser.• Entretenir sa vie sociale : discuter, avoir des conversations agréables, appeler un ami, etc.• Rire : faire des blagues, écouter un spectacle d'humour.• Partager un repas ou un moment avec une personne aimée.

Outil réalisé par Caroline Quarré, intervenante psychosociale (B.Sc.), le 10-02-21. Tous droits réservés. 2021

Moi, _____ je m'engage à respecter le Code de déontologie et la Nétiquette du Collège de Champigny. Je suis conscient.e que le non-respect de celui-ci conduira à des sanctions. Voir dans le **Pluriportail / Communauté / Ressources / DSE** ou sur le **site Internet du Collège de Champigny**.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Signature de mes parents : _____

Date : _____